

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N° 616

présenté par
Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 41

À l'alinéa 34, après la première occurrence du mot :

« par »,

Insérer le mot :

« sa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.